ACADÉMIES DE CRÉTEIL
PARIS - VERSAILLES
MAISON DES EXAMENS
Service Interacadémique des Examens & Concours

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
HÔTELLERIE- RESTAURATION
SESSION 2010

ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE

ÉCONOMIE GÉNÉRALE ET TOURISTIQUE

SUJET N° 13

À partir de vos connaissances et de la documentation fournie en annexe, vous répondrez aux questions suivantes :

1. Définir les termes ou expressions suivants :
- Crise économique
- Chômage
- PIB

2. Présenter le calcul du taux de chômage.

3. Citer les causes du chômage.

4. Enoncer des solutions possibles au problème du chômage.

5. Justifier l'intérêt d'indemniser les personnes au chômage.

Annexe :

Quelles protections face à l'envolée du chômage ?

La crise économique a eu des effets dramatiques sur l'emploi en France: + 25 % de chômeurs en un an. Malgré cette envolée, le gouvernement Fillon a choisi de maintenir les incitations au développement des heures supplémentaires, qui freinent les créations d'emplois ; il persiste aussi à supprimer 30 000 postes en 2009 dans la fonction publique. En attendant, les chômeurs sont toujours aussi mal indemnisés, le revenu de solidarité active est créé alors qu'il est mal adapté à l'explosion du chômage, et la relance des contrats aidés ne fait que ramener leur nombre à leur niveau antérieur.

CAMILLE DORIVAL

Les chômeurs français mal traités

Alors que le chômage explose, seuls 49 % des chômeurs inscrits à Pôle emploi étaient indemnisés par l'Unedic en juin 2009. Et ce malgré l'entrée en vigueur, début avril, de la nouvelle convention Unedic, censée favoriser l'accès des travailleurs précaires à l'assurance chômage.

La France est l'un des pays européens qui dépense le moins, en pourcentage de son produit intérieur brut (PIB) et rapporté à son taux de chômage, en matière d'indemnisation du chômage. Mais aussi en ce qui concerne le suivi des chômeurs et les dépenses dites «actives» : formation, subventions aux employeurs embauchant des chômeurs ou aux chômeurs reprenant du travail, etc.

Logiquement, les chômeurs ne devraient pas être moins indemnisés lorsque le taux de chômage augmente et qu'il devient de plus en plus difficile de retrouver un emploi à brève échéance. Pourtant, c'est ce qui se produit en France: depuis les années 1980, lorsque le taux de chômage augmente, la part des demandeurs d'emploi indemnisés a tendance à baisser, de même que le taux de remplacement de l'allocation. Notamment parce que les partenaires sociaux, qui gèrent l'assurance chômage, durcissent les règles d'indemnisation quand la conjoncture se dégrade, pour éviter de creuser les déficits de l'Unedic.

Tracts de chômeurs dans une agence Pôle emploi. En France, depuis les années 1980, la part des demandeurs d'emploi indemnisés baisse lorsque le chômage augmente.

ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES HORS-SERIE n°82 - 4ème trimestre 2009